

Décision 14-D-19 du 18 décembre 2014

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des produits d'entretien et des insecticides et dans le secteur des produits d'hygiène et de soins pour le corps

Posted on: 18 décembre 2014 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

SC Johnson, Colgate-Palmolive, Henkel

Dispositif(s)

Injonction de publication
Pratique établie
Sanctions pécuniaires

Procédure(s)

Clémence
Transaction

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Reckitt Benckiser, Unilever, Procter &
Gamble, Hillshire Brands Company,
Bolton Manitoba, Johnson & Johnson,
L'Oréal, Beiersdorf, SCA Tissue

Lire

le texte intégral de la décision
2.46 Mo

le communiqué de presse